

0311846N
ACADEMIE DE TOULOUSE
COLLEGE VINCENT AURIOL
36 AVENUE DE SOREZE
31250 REVEL
Tel : 0534666940

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : CRITERES D'ATTRIBUTION DES FONDS SOCIAUX

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 10

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 23

Quorum : 12

Nombre de présents : 14

Le conseil d'administration

Convoqué le : 21/10/2022

Réuni le : 08/11/2022

Sous la présidence de : Daniel Palpacuer

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve les critères d'attributions proposés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

FONDS SOCIAUX

Le conseil d'administration approuve les critères d'attribution des fonds sociaux pour l'année scolaire 2022-2023 comme indiqué dans le document joint.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0